

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bretagne - Pays de la Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier chargé de mission (H/F) : Appui à la mise en œuvre des conventions ADEVBOIS, CERRIS et DFCL.
<u>Type de contrat :</u>	CDD de droit public à temps complet d'une durée de 12 mois avec reconduction possible sur l'année 2027.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement selon barème CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure) Fourchette : entre 26.9 K€ et 37,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Saint-Melaine-sur-Aubance (49)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} janvier 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

En Bretagne Pays de la Loire, la forêt couvre 640 000 ha dont 90% de forêt privée. La délégation Bretagne Pays de la Loire du CNPF est composée de 37 personnels techniques et administratifs implantés sur 9 départements, au service des propriétaires forestiers de la région.





Description du poste

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et des ingénieurs en charge des conventions, le technicien sera principalement chargé des missions et responsabilités suivantes dans le cadre des conventions CERRIS, ADEVBOIS et DFCI :

Convention DFCI :

Depuis 2025, 6 massifs ont été classés en Maine et Loire comme particulièrement exposés au risque incendie au titre du code forestier. Ce classement témoigne de l'intensification et de l'extension du risque feu de forêt en France. Afin d'accompagner les propriétaires et gestionnaires et de limiter le risque incendie sur ce territoire, le poste prévoit les missions suivantes :

- Accompagnement et conseil auprès des propriétaires forestiers pour contribuer à réduire le risque incendie par la gestion forestière ;
- Appui au regroupement de propriétaires, à l'émergence et à l'animation d'Associations Syndicales Libres (ASL) ;
- Appui au diagnostic et à la reconstitution post incendie ;
- Caractérisation et cartographie des accès forestiers ;
- Appui à l'identification des surfaces concernées par les OLD et à leur prise en compte dans les Plans Simples de Gestion.

Convention ADEVBOIS

Dans le cadre de ses missions de développement forestier, le CNPF Bretagne-Pays de la Loire réalise des études et des expérimentations et en vulgarise les résultats auprès des acteurs de la forêt privée. Le poste prévoit les missions suivantes :

- Suivi du réseau de placettes expérimentales : mesures terrain et analyses des données ;
- Installation de nouveaux essais ;
- Animation de réunions de vulgarisation / formation auprès de différents publics (propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers,...).

Projet CERRIS : Chêne chevelu - Estimation de la Ressource Régionale et Identification des Solutions de valorisation

Le Chêne chevelu est un chêne d'origine méditerranéenne se retrouvant à l'état dispersé dans certaines forêts ligériennes. Historiquement cantonné aux haies ou peu considéré en forêt car moins productif que les Chênes sessile ou pédonculé, le Chêne chevelu présente néanmoins des caractéristiques intéressantes dans un contexte de changement climatique. Le (la) technicien(ne) sera en charge de :

- Caractériser la ressource en Chêne chevelu sur la région (inventaire terrain et analyse de données), en collaboration avec les CETEF ;
- Affiner l'autécologie du Chêne chevelu (étude bibliographique et étude des données terrain) ;
- Identifier les valorisations possibles de ce bois : enquête auprès des industriels de la première transformation.

Ces actions se feront en lien étroit avec les techniciens de secteurs du CRPF.

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de Technicien supérieur forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Titulaire du permis de conduire B (boîte manuelle), déplacements fréquents.

Compétences et qualités requises

- **Bonnes connaissances forestières**, du CNPF et du contexte de la forêt privée en général ;
- Sens du contact avec les propriétaires forestiers, les professionnels de la filière bois ;
- Capacités d'animation et de communication ;
- Bonnes qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- Esprit d'initiative, autonomie, rigueur, aptitude à travailler en équipe ;
- Maîtrise des outils informatiques courants (WORD, EXCEL, POWERPOINT...). La maîtrise des logiciels SIG (QGIS) serait un plus ;
- Aptitude physique au travail de terrain.



Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout de 6 mois de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 34,38 € par mois.

Personnes à contacter

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF : 06 84 83 36 52 – arnaud.guyon@cnpf.fr
- Arthur LIEBAULT, Ingénieur CRPF : 06 61 70 76 26 – arthur.liebault@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective le **19 novembre 2025** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé : études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à :

paysdeloire@cnpf.fr

Ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Bretagne - Pays de la Loire
36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra fin novembre dans les locaux du CRPF, 120 route de Treillebois, 49610 Saint-Melaine-sur-Aubance.